



Date de la réunion : 03/06/2023

Représentants Mairie : Mmes Anne Fommarty (Maire Adjointe déléguée aux Affaires scolaires) et Marie-Agnès Marquis (Service Affaires scolaires)

Participants APELGC : Mmes Mildred Maurice et Catherine Chin

Participant FCPE : M. Mathieu Araman et Mme Sahla Saidi

1) Organisation générale des navettes le mercredi

- Combien d'enfants prennent la navette ?

- 40 en élémentaire

- 14 en maternelle

- Combien d'animateurs à la navette ?

- L'accompagnement est de :

- 1 animateur pour 8 enfants en maternelle.
- 1 animateur pour 12 enfants en élémentaire.

- 3 navettes pédestres sont organisées en élémentaire. L'accompagnement est de 1 animateur avec 3 ou 4 enfants.

- Il y a également des navettes cars qui traversent toute la ville mais les navettes pédestres sont de plus en plus privilégiées.

2) Organisation des distributions des serviettes en tissu pour les nouveaux et les futurs MS ?

- Pour les nouveaux, les serviettes en tissu seront distribuées par les agents de la mairie lors de l'inscription.

- Pour les futurs MS, elles seront distribuées par l'école avant la fin de l'année scolaire. Les parents auront donc tout l'été pour les marquer au nom de leur(s) enfant(s).

3) Avez-vous équipé les CP de gourdes cette année ?

- Ce n'est pas encore fait mais c'est prévu car il y a eu un souci avec la société de gourdes qui ne pouvait pas fabriquer une grande quantité rapidement.

- Les gourdes seront distribuées pour les futurs CP et CE1 en septembre prochain pendant la semaine du développement durable.

4) Avez-vous pu organiser cette année les PPMS / exercices d'évacuation? Si oui, sur quels temps périscolaire ?

- Un travail en réunion a été fait avec la police municipale. Tout le protocole a été décrit sur papier mais les PPMS / exercices d'évacuation n'ont pas encore été faits sur le temps périscolaire. Sur le temps scolaire, cela a été fait.



5) Guichet numérique

- Avez-vous pu avancer pour que la navette soit possible dès début septembre ?

- La mairie va étudier la possibilité de dématérialiser cette démarche sur le guichet numérique (demande d'ouverture de la navette pour les pré-inscriptions périscolaires avec la possibilité d'envoyer la fiche navette scannée en amont). Il faudra également toujours fournir la fiche navette au centre.

- La mairie a également bien noté qu'il faudrait envoyer un email de confirmation lorsque la demande navette a bien été prise en compte.

- Retour des réservations suite à la mise en place des pénalités ? Y-a-t-il moins d'oublis de réservations ?

- L'effet est positif sur les inscriptions. Il y a moins d'enfants qui arrivent à l'école sans inscription.

- La gestion des pénalités est assez lourde pour la mairie. La mairie rappelle que :

- **Toutes les réservations doivent se faire 72h complet avant le jour de consommation.**
- **Il est possible d'annuler une réservation 24h complet avant (c'est-à-dire la veille avant 11h).**
- **Il est possible de réserver à l'année en utilisant la périodicité (cf. le [mode opératoire](#) disponible sur le site de la mairie).**

La mairie constate qu'il y a toujours quelques oublis de réservations au retour des vacances. Il ne faut donc pas hésiter à réserver à l'année vu qu'il y a une certaine flexibilité pour le délai d'annulation.

6) Point travaux

- Le groupe scolaire R. Guest est prioritaire pour la rénovation énergétique.

- Il n'y a pas encore de date exacte de démarrage des travaux mais les travaux vont commencer avec l'isolation des bâtiments.

La 1ère phase commencera avec le bâtiment nord de l'école élémentaire puis la 2^{ème} phase se portera sur le bâtiment sud.

L'autre partie des travaux sera la végétalisation des cours de l'école avec l'objectif de :

- Créer des îlots de fraîcheur
- Créer de la biodiversité
- Avoir la possibilité de faire classe en extérieur
- Faire des activités pédagogiques en plein air comme le jardinage
- Laisser un coin pour faire du vélo et/ou jouer aux ballons

Le projet de végétalisation sera sur 2 ans et il se fera uniquement pendant les vacances scolaires. Pendant ces travaux, il n'y aura donc pas accès au centre de loisirs de R. Guest. Les enfants seront accueillis à Renan.

7) Retour sur le plan prévention moustiques 2022

- L'effet a été positif sur la ville.

- Dans la continuité des années précédentes, le plan de prévention anti-moustiques est activé.



8) Nous souhaitons vous signaler que la rue des Champs Philippe (la partie face à la maternelle R. Guest) est souvent prise à contresens par les voitures. Parfois également la rue Sotteville. Cela représente un danger pour tous et surtout pour nos enfants.

- La police municipale a été alertée et fait des rondes régulières mais il est difficile de contrôler toutes les incivilités des personnes.

9) Voyages à Houlgate : prévision pour l'année prochaine ?

- La mairie est en attente des souhaits des enseignants.
- Les classes de CE1 et CM1 sont privilégiées. Les CE1 sont prioritaires.
- Les enseignants stagiaires ne peuvent pas partir avec leurs classes.

10) Retour les box et les serviettes en tissu

- Il y a 18 lunch boxes pour Guest. Il y a plus de box goûter mais la mairie n'a pas les chiffres exactes.
- Si les boxes sont non conformes et non équilibrées, la famille est contactée.
- Les serviettes en tissu sont bien gérées en maternelle. Par contre, en élémentaire, c'est plus fluctuant car l'équipe de l'école a décidé de laisser les enfants autonomes sur la gestion de leurs serviettes en tissu.
- La mairie souhaite rappeler que beaucoup de serviettes en tissu ne sont pas marquées. Les parents doivent faire le nécessaire afin que les enfants ne les perdent pas.

11) Des changements prévus pour l'année prochaine ?

Pas de changement prévu.

12) Quid du recrutement des animateurs ?

- C'est compliqué en ce moment mais le nombre d'animateurs à Guest est cohérent.
- La mairie a une politique de contractualisation pour les animateurs.

13) Retour sur le numérique à l'école ?

- Les enseignants feront un retour au Conseil d'École mais ils sont plutôt contents.
- Les classes de CM1 l'année prochaine seront équipées.